
Semaine de prévention du suicide jusqu'au 11 février
Le Centre et la Fondation Prévention du suicide Accalmie invitent la population
à oser parler du suicide autour d'eux

Trois-Rivières, le 7 février 2023 – Depuis dimanche et jusqu'au 11 février prochain, se tient la 33^e Semaine de prévention du suicide au Québec. La campagne met de l'avant l'importance de la prévention et invite les gens à oser parler du suicide. Pour l'occasion, le *Centre de prévention du suicide Accalmie* (CPSA) souhaite faire connaître davantage ses services et ainsi inviter la population à s'y référer.

Le *Centre de prévention du suicide Accalmie* offre à la population de son territoire une gamme de services professionnels et spécialisés visant la prévention, l'intervention et la postvention, c'est-à-dire le suivi d'un décès par suicide. Que vous ayez des idées suicidaires, des inquiétudes pour une personne de votre entourage, que vous ayez perdu un être cher par suicide ou que votre milieu soit touché par un décès par suicide, le *Centre de prévention du suicide Accalmie* est là et trouve sa raison d'être dans l'aide, le soutien et l'espoir qu'il offre aux personnes qui l'interpellent.

« *Nos services couvrent l'ensemble du territoire de la Mauricie ainsi que les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour. Nous offrons un milieu physique sécuritaire et accueillant, du soutien dans la démarche de rétablissement, des interventions en situation de crise, des ateliers thérapeutiques, des rencontres individuelles, etc. Nous nous faisons un devoir d'accompagner la personne vers une réinsertion sécurisée dans la vie quotidienne et nous assurons la liaison avec les établissements du secteur public et les organismes communautaires* », explique d'entrée de jeu Patrice Larin, directeur général du CPS Accalmie.

Des statistiques encourageantes au Québec

Selon le dernier rapport de l'*Institut nationale de santé publique du Québec* (INSPQ), au Québec, le taux de suicide a continué à diminuer légèrement. D'ailleurs, pour 2020, le taux de suicide chez les hommes était le plus bas enregistré dans les quarante dernières années, avec 18,8 décès par 100 000 habitants, tandis que chez les femmes, ce même taux est de 5,9, le plus bas des trente dernières années. Pour M. Patrice Larin, la tendance la plus révélatrice est celle des adolescents de 15 à 19 ans, où le taux de décès est le plus bas enregistré depuis 1981. Pourtant, autant chez les adolescents que chez les adolescentes, ce sont ceux qui consultent le plus les urgences pour des idées suicidaires : « *Nous assistons à une transformation sociale importante. Les efforts déployés dans la dernière décennie rendent la demande d'aide en santé mentale plus acceptable et valorisée. Nos adolescents grandissent dans des milieux où la santé mentale est valorisée, où la détresse psychologique est mieux comprise et acceptée. En agissant de la sorte, la société indique aux jeunes que s'ils demandent de l'aide, elle offrira un soutien approprié. Pour les jeunes, c'est un apprentissage qui se traduit par un outil qu'ils pourront conserver tout au long de leur vie* », ajoute-t-il.

Plus précisément pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, le taux de suicide poursuit également sa baisse avec un taux de 15,1 par 100 000 habitants pour les années 2018 à 2020. « *Quand je suis entré en fonction au Centre de prévention du suicide Accalmie il y a plus de 15 ans, ce même taux était de 19,5, ce qui veut dire qu'à l'échelle de notre région, ce sont 22 personnes de moins qui s'enlèvent la vie chaque année et tout ce que ça dit, c'est que l'aide existe et qu'elle fonctionne* », renchérit M. Larin. « *Je suis convaincu que la nouvelle stratégie nationale en prévention du suicide permettra de voir apparaître de nouveaux courants, de nouvelles approches et de nouvelles philosophies qui, à leur tour, permettront de créer un impact positif sur la santé de la population et diminuer le taux de suicide au Québec. Même s'il reste encore beaucoup de progrès à faire, je dois féliciter les intervenants en prévention du suicide de notre région et de l'ensemble du Québec qui s'investissent quotidiennement à accompagner les personnes dans une période plus difficile de leur vie. Ce sont des personnes tellement importantes qui influencent de façon tangible et positive le bien-être collectif* », conclut-il.

Visite de Jean Boulet vendredi dernier

Le député de Trois-Rivières, Jean Boulet, a profité d'une visite vendredi dernier pour rencontrer les employés du *Centre de prévention du suicide Accalmie* et leur rappeler combien leur travail est important pour soutenir les clientèles dans le besoin.

« *Je tiens à souligner le travail remarquable de tous les intervenants du Centre de prévention du suicide Accalmie qui accompagnent les personnes vivant de la détresse suicidaire et leurs proches. Profitons de la Semaine de prévention du suicide pour nous entretenir avec nos proches sur la santé mentale et ses répercussions. Osons en parler* » souligne-t-il.

Un mot des intervenants du CPS Accalmie

Profitant de la Semaine de prévention du suicide, l'organisation a posé la question suivante à ses intervenants, faisant un travail souvent dans l'ombre : « Pourquoi avez-vous choisi la prévention du suicide comme milieu d'intervention ? »

Voici quelques réponses obtenues :

Pierre-Luc

« *Parce que tout le monde mérite de se faire rappeler qu'il est humain.* »

Catherine

« *Parce que je crois à la vie et au rétablissement. Aider les personnes à trouver des solutions quand elles n'en voient plus.* »

Thomas

« *Pour que les gens arrêtent de croire qu'ils ne sont pas normaux ou qu'ils ont un problème s'ils vivent avec des idées suicidaires.* »

Alexandre

« *Parce que quand je regardais les domaines en intervention, c'est un de ceux où je sentais que je pouvais apporter quelque chose.* »

Steve

« *Redonner ESPOIR. Donner le petit coup de pouce pour que le client avance et qu'il voit que malgré l'épreuve, il y a de belles choses en avant et qu'il est possible de passer au travers. Le CPSA est pour moi une grande famille d'intervenants qui veulent le bien-être de la clientèle.* »

Si vous ou un de vos proches avez besoin d'aide, n'hésitez pas à appeler et demander de l'aide. Même si la situation vécue peut sembler insurmontable, les intervenants de l'*Accalmie* sont là pour aider à trouver des solutions, parce qu'il y aura toujours une solution.

Différents moyens de demander de l'aide sont disponibles :

- 1 866 APPELLE (soutien par téléphone)
- Suicide.ca (aide par texto, Messenger)

Un don pour permettre à l'organisation de poursuivre sa mission

La *Fondation prévention du suicide Accalmie* profite de cette semaine pour informer les gens qui le souhaitent qu'il est possible de faire un don en ligne. Peu importe le montant, ces sommes seront réinvesties pour soutenir les gens dans le besoin par sa mission du Centre et ainsi soutenir son développement. Il suffit de visiter le <https://preventiondusuicide.com/>

À PROPOS DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE ACCALMIE

Le Centre de prévention du suicide Accalmie (CPSA) est un organisme ayant comme mission de prévenir le suicide et d'en réduire les impacts. Il offre à la population des services professionnels et spécialisés visant la prévention du suicide, l'intervention et la postvention. Les services couvrent l'ensemble de la Mauricie ainsi que les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska.



Source :

Patrice Larin
Directeur général
Centre de prévention suicide Accalmie

Information et gestion des entrevues :

Steve Renaud
Beaudoin relations publiques
Bur : 819 840-2829, poste 302
steve@beaudoinrp.com